

RAPPORT MORAL 2014

L'année 2014 a connu un évènement dramatique avec la mort de Rémi Fraisse, tué par une grenade offensive lancée par un gendarme mobilisé pour « maintenir l'ordre » en marge des manifestations organisées contre le projet contesté de barrage de Sivens dans le Tarn. Ce décès vient clore une séquence durant laquelle le Gouvernement a brutalement accru la pression et les violences à l'encontre des militants opposés aux grands projets inutiles.

Progressivement se dessine une ligne qui se transforme en fracture entre des décideurs prêts à tout pour simuler une activité économique atone et des écologistes dénonçant les facilités d'élus sans imagination.

Partout en France naissent des oppositions déterminées contre des projets coûteux, destructeurs et inutiles. Face à ce renouveau de la mobilisation citoyenne, le personnel politique s'arc-boute sur une légitimité électorale de moins en moins représentative. Faute d'être à l'écoute des attentes citoyennes, ces élus s'enferment dans des certitudes qui fleurent bon la naphthaline des trente glorieuses. Déconnectés, ils n'ont d'autres solutions que de durcir le ton et jouer du bâton. Avec les drames que nous connaissons.

Il y aura donc un avant et un après « Rémi Fraisse ». Le Gouvernement a sans doute pensé pouvoir gagner militairement mais il est en train de perdre politiquement.

En s'engageant aux côtés des opposants aux grands projets inutiles et imposés il y a déjà plusieurs années, Agir pour l'Environnement a voulu dénoncer la duplicité qui sévit et prospère à la tête de l'Etat comme au sommet des collectivités locales. Depuis de trop nombreuses années, le verbe haut de l'écologie hors-sol semble se suffire à lui-même. L'action se réduit à un verbiage inconsistant où le lyrisme du propos est censé compenser la faiblesse de l'ambition.

Face à ce hiatus, une nouvelle forme d'engagements voit le jour et s'exprime de plus en plus bruyamment. Les associations de protection de l'environnement ne peuvent être en reste. Enfermées dans un tête-à-tête stérile, elles en ont oublié le sens profond de l'engagement. Les causeries expertes ont un peu facilement négligé l'ingratitude du travail militant. La détermination et la radicalité qui s'expriment localement et globalement nous obligent à redéfinir notre stratégie afin d'articuler le nécessaire dialogue avec les décideurs sans renoncer à l'exigence écologique.

Avec plus de 4000 adhérents à jour de cotisation en 2014, Agir pour l'Environnement peut s'enorgueillir d'attirer chaque année un nombre plus grand de sentinelles de l'environnement. Osons formuler le vœu que 2015 sera l'année du renouveau, de la cohérence et de l'abandon des projets climaticides. La conférence onusienne que Paris accueillera en décembre 2015 est avant toute chose un exercice de cohérence politique. Nous déploierons toute l'énergie dont nous disposons pour que la défense du climat ne soit pas cantonnée à un vague plan comm' pour politicien en mal de popularité.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Avec 7 nouvelles campagnes, l'activité de l'association fut intense en 2014. L'engagement historique d'Agir pour l'Environnement contre les grands projets inutiles et imposés permet aujourd'hui à l'association de bien visualiser la cartographie des projets contestés. De fait, APE a acquis une certaine légitimité dont elle tente d'être à la hauteur.

A la suite de l'adoption d'un plan stratégique mettant au cœur de l'activité de l'association, le développement local et l'éducation populaire, Agir pour l'Environnement a mené à bien une réflexion en vue de décliner ces grands axes stratégiques dans un plan d'actions plus précis et étayé. Enfin, il est à noter que l'association cherche à préserver sa spécificité d'association-réseau en nouant, à chaque fois que possible, des partenariats avec le plus grand nombre de structures. En animant le collectif pour une transition agricole ou en organisant le Jour de la Nuit, Agir pour l'Environnement a agi conformément à son orientation stratégique privilégiant la coopération inter-ONG plutôt qu'une concurrence parfois réelle au sein du milieu associatif.

Vie de l'association :

Avec plus de 900 personnes ayant opté pour un prélèvement automatique mensuel et 2000 personnes ayant adhéré via notre site-internet, l'association a connu un saut quantitatif important en 2014. Répartis de façon relativement homogène sur le territoire français (avec des points forts en Rhône-Alpes, Ile de France et Bretagne), les adhérents d'Agir pour l'Environnement constituent désormais un réseau qu'il est nécessaire de réunir en vue d'accroître la mobilisation citoyenne.

Après avoir modifié ses statuts afin d'accueillir un grand nombre d'adhérents et ainsi prétendre à une certaine représentativité nationale, l'enjeu est désormais, pour l'association, de créer, une ambition commune et une stratégie partagée. Pour peser sur les responsables politiques et les décideurs économiques, il est évident qu'un travail de sensibilisation, au plus près du territoire s'avère plus efficace. La prochaine étape de la structure de l'association est donc d'affiner nos liens avec les adhérents et nouer une relation plus étroite avec les plus investis.

L'espace « adhérent » mis en place sur internet nous permet d'améliorer la vie démocratique de l'association. Plus de la moitié des adhérents, nous ayant fait connaître leur adresse électronique, peuvent ainsi avoir accès à l'ensemble des documents officiels (rapport moral, rapport d'activités, bilan financier et compte de résultat, projet de budget, etc.) et prendre part, au travers de consultation, aux grandes orientations de l'association.

Durant l'année 2014, trois conseils d'administrations ont eu lieu en date des 05 février, 26 mars, 19 novembre ainsi qu'un séminaire de réflexion le 06 septembre 2014, auxquels sont venues s'ajouter des réunions téléphoniques. L'assemblée générale ordinaire d'Agir pour l'Environnement s'est régulièrement tenue le 12 avril 2014.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

L'équipe permanente s'est modifiée avec le départ de Sophie Bordères, remplacée par Julie Corchero. Benjamin Menant a été recruté à partir de décembre à temps partiel (20%) pour aider Martin Sérieye sur la partie « oueb ».

Alerte n° 18 : « Ferme-usine des 1000vaches : Meuuuh non ! »

Date de lancement : Février 2014

A la suite de la campagne « Elevages industriels : tous victimes » et en lien avec les campagnes menées contre les grands projets inutiles, l'association a souhaité contester un projet de ferme-usine comptant théoriquement un millier de vaches à lait situé à Drucat dans la Somme. Un industriel du BTP, reconverti pour l'occasion en véritable chasseur de prime à l'électricité dite « verte » s'est mis en tête de soutenir financièrement la construction d'un giga-méthaniseur alimenté avec du lisier. Pour se faire, il a également souhaité construire une vaste stabulation accueillant un millier de vache. Dans ce cas de figure, le lait n'est qu'un sous-produit du lisier et les vaches en sont réduites à n'être que de simples usines à lait et à lisier.

A la suite d'une action de la Confédération paysanne, l'association a participé à la vaste mobilisation ayant eu lieu à l'occasion du procès des militants de la Conf'. Un bus a été organisé pour se rendre à proximité du tribunal d'Amiens. Une autre action a eu lieu durant le salon de l'Agriculture.

Localement, Agir pour l'Environnement s'est engagé en participant ou en soutenant certains blocages, notamment à l'occasion de la première traite. Une i-petition a été initiée contre le projet de ferme-usine rassemblant plus de 58 000 signatures. Une seconde i-petition a été envoyée à la préfète de la Somme afin qu'elle accepte de négocier avec les opposants.

Alerte n°19 - Traité transatlantique (TAFTA)... Non merci !

Date de lancement : Mai 2014

L'Union Européenne et les Etats-Unis ont entamé un cycle de négociations en vue d'adopter un accord transatlantique sur le commerce et l'investissement dit aussi TAFTA. Ce traité devrait aboutir fin 2014 à la création d'un vaste espace économique dérégulé représentant 50% du PIB mondial. Ce traité serait l'un des plus grands accords jamais conclu et entraînerait, à en croire le mandat de négociation de la Commission européenne « le plus haut niveau de libéralisation tel qu'il existe dans les accords existants » tout en poussant à son paroxysme une concurrence dite « libre et non faussée ». Ce traité amorce une nouvelle phase d'ouverture sans limites des marchés par la réduction des normes ; il aurait d'énormes conséquences sur l'agriculture, la santé, l'énergie et les politiques de lutte contre le changement climatique. Cet accord est un moyen pour les multinationales de contourner, voire contester juridiquement des décisions politiques qui entravent leur expansion.

Négocié en toute opacité, TAFTA exclut de fait la société civile alors même que les grands groupes privés ont un accès direct aux négociations. La Commission européenne a ainsi organisé 130 réunions en amont de cette négociation ; 93% d'entre elles se sont tenues en présence des multinationales !

Encartée dans le Monde diplomatique, cette Alerte a été diffusée à plus de 90 000 exemplaires, stimulant une mobilisation citoyenne étonnamment peu dynamique sur un sujet aussi important. Un ciné-débat a été organisé à Paris au cinéma La Clef avec l'intervention de Maxime Combes d'Attac. Dans le cadre de cette campagne, plus de 300 petits manuels de la Transition ont été diffusés.

Campagne n°40 - Transport de marchandises : un train de retard ?!!!

Date de lancement : Juin 2014

L'action violente du collectif dit des bonnets rouges a conduit le gouvernement à renoncer à l'éco-taxe poids lourds. Les recettes de cette éco-redevance devaient être affectées à la construction ou à l'entretien des voies ferrées. Faute d'investissements, la part du fret ferroviaire ne cesse de baisser pour passer sous la barre symbolique des 10%. Encartée dans la Vie du Rail, cette campagne a été

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

diffusée à plus de 75 000 exemplaires, participant à un travail diffus de sensibilisation du grand public aux effets climatiques du transport routier. Les représentants de l'association ont été reçus par le cabinet du premier ministre ainsi que par le président de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, également auteur d'un rapport sur l'avenir de l'écotaxe poids lourds. Faute d'engagements du gouvernement, il nous faut reconnaître que les propositions portées dans le cadre de cette campagne n'ont pas connu de traduction concrète ni une issue favorable. Pire, au lieu d'investir massivement en faveur du fret ferroviaire, le ministère des transports a négocié, avec la commission européenne, un plan de relance autoroutier doté de plus de 3,3 milliards d'euros. En lien avec le collectif Alternatiba, l'association a mobilisé son réseau pour participer à une journée d'actions en faveur de l'écotaxe. L'association a également mis en ligne un compteur affichant le manque à gagner pour le budget de l'Etat lié à l'abandon de l'écotaxe.

Alerte n°20 - Nucléaire à Fessenheim : l'ouvrir pour la fermer !

Date de lancement : Septembre 2014

Près de deux ans après le lancement du débat national sur la transition énergétique, les députés se sont saisis du projet de loi sur la transition énergétique. Le gouvernement a introduit un objectif de réduction de la part du nucléaire de 75 à 50 % à horizon 2025 tout en maintenant, au détour de certains articles de cette loi, une ambiguïté peu propice à un changement de cap rapide. C'est ainsi que la puissance nucléaire maximale installée ne pourrait dépasser les 63,1 GW, soit l'actuelle puissance installée.

Pire, la ministre de l'écologie semble laisser entendre que les deux réacteurs nucléaires de Fessenheim ne seraient pas nécessairement ceux-là qui pourraient être fermés avant la fin 2016 ; contrairement aux engagements formulés par le chef de l'Etat durant la campagne présidentielle.

L'association a donc commandé un sondage indiquant qu'une large majorité des français sont favorables à une fermeture des réacteurs de Fessenheim. Parallèlement, Agir pour l'Environnement a lancé une nouvelle Alerte diffusée à plus de 25 000 exemplaires.

Enfin, l'association a mis en ligne un jeu-tutoriel happybirds.org destiné au chef de l'Etat afin qu'il s'entraîne à démanteler les vieux réacteurs.

Alerte n°21 - Ferme-Usine : qui blanchit le lait ?

Date de lancement : Octobre 2014

Malgré une mobilisation exemplaire et populaire, la ferme-usine des 1000 vaches a été construite. Le promoteur dudit projet a su jouer de ses relations pour imposer un projet contesté. Avec ténacité, Agir pour l'Environnement a dans un premier temps décidé de cibler l'entreprise Senoble qui, via sa filiale Senagral, semblait être l'une des structures écoulant le lait des 1000 vaches. APE a mis en ligne une i-pétition interpellant le président de cette entreprise afin d'obtenir quelques éclaircissements. Face à la pression, cette entreprise a décidé de renoncer à utiliser ce lait et à céder sa participation dans l'entreprise Senagral.

Nous avons souhaité poursuivre la lutte en réalisant une seconde alerte visant à tracer le lait des 1000vaches et inciter les adhérents d'Agir pour l'Environnement à questionner les responsables des hypermarchés. Selon nos informations, une partie du lait des 1000vaches transite par un collecteur précis. Chaque collecteur est doté d'un numéro que l'on retrouve sur les emballages des produits. Or, Senagral qui semble « blanchir » le lait des 1000vaches fabrique des produits pour les Marques des

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

Distributeurs. Nous proposons ainsi à nos adhérents d'interpeller les hypermarchés et enquêter pour retrouver les produits dotés du code 60.521.32.

Face au succès de la campagne électronique ayant ciblé Senoble (première société qui avait annoncé utiliser du lait des 1000vaches), il est probable que nous puissions convaincre quelques hypermarchés de renoncer à utiliser ce lait. Carrefour vient par exemple de nous appeler afin de nous assurer qu'ils n'utiliseraient ni directement, ni indirectement le lait des 1000vaches. Auchan a apporté une réponse très ambiguë à certains de nos adhérents.

Une I-pétition <http://grande-distribution.1000vaches-nonmerci.fr/> a permis de rassembler 23 000 signatures en trois jours, entraînant l'adhésion de plus de 90 personnes à Agir pour l'Environnement.

Alerte n°21' - Gare de Montpellier Sud de France : encore un projet inutile

Date de lancement : Octobre 2014

Faisant suite à l'offre de service d'Eric Ledoux de tester une alerte locale, nous avons édité une alerte ciblant un projet de seconde gare TGV située à proximité de Montpellier et qui faisait l'objet d'une enquête publique. Nous avons repris la maquette de l'Alerte nationale en l'adaptant à la situation locale. Parallèlement, nous avons également développé le module d'i-pétition afin que les internautes puissent entrer leurs coordonnées et imprimer une lettre à envoyer au commissaire enquêteur.

Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer l'impact de la campagne, il est à noter que la presse locale a beaucoup repris les éléments contenus dans cette campagne et que le commissaire enquêteur a été surpris par une mobilisation bien supérieure à ce qu'il attendait (plus de 500 réponses !).

Cette campagne a connu un soutien inattendu avec le rapport de la Cour des Comptes ciblant les errements financiers du tout-TGV. La seconde gare TGV (situé en pleine zone inondable...) nécessitant un investissement de plus de 200 millions d'euros, alors même que la gare Saint Roch vient juste d'être rénovée, semble être l'exemple type qui a amené la Cour des Comptes à cibler la SNCF.

Pétition PDF Montpellier : Nous avons lancé un nouveau format de pétition PDF (qui permet de générer un PDF pré complété pour pouvoir l'imprimer et l'envoyer. En effet, le format électronique ne semblait pas être accepté par le commissaire enquêteur :

<http://gare-montpellier.agirpourenvironnement.org/>

Nous avons promu cette pétition en ligne auprès de nos signataires web habitant dans le 34 (1650 personnes) <http://0o.mj.am/nl/0o/sow12.html>.

DEVELOPPEMENT FRANCILIEN DE L'ASSOCIATION

CinéDébat sur les GPII : En partenariat avec Reporterre, l'association a organisé un débat le 1er décembre à la salle Jean Dame (Paris2è) avec l'ambition de laisser la parole aux acteurs mobilisés localement et tenter de cerner les raisons de ces mobilisations (manque de démocratie et d'écoute réelle des élus locaux). Plus de 300 personnes ont assisté à cette soirée qui fut un succès tant du point de vue de l'affluence que de la qualité des débats.

Diffusion des documents de campagne : L'ensemble des documents publiés par l'association ont été diffusés sur le territoire francilien grâce à l'appui d'un réseau bénévole qui a souhaité cibler les lieux militants.

Présence à Marjolaine : L'association a tenu un stand au salon Marjolaine en diffusant des documents ayant trait à la transition agricole. Deux conférences ont été animées par des

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

responsables d'Agir pour l'Environnement, l'une sur les grands projets inutiles, l'autre sur l'agriculture biologique.

L'association a également sollicité l'ensemble des villes et villages franciliens afin qu'ils participent à la septième édition du Jour de la Nuit, au référencement des collectivités sans pesticides et aux villes et villages utilisant, pour la restauration collective, des aliments issus de la restauration collective.

PREPARATION DE LA COP21

Marche pour le climat : A l'appel d'Avaaz, site de pétition en ligne, une marche pour le climat a eu lieu à Paris le dimanche 21 septembre. Agir pour l'Environnement y a été très présente, notamment grâce à la mobilisation d'une batucada. De nombreux outils militants ont été imprimés et ont été diffusés durant cette manifestation (t-shirts, tracts, affichettes, autocollants, etc.).

Alternatiba Gonesse 20 et 21 Septembre : Le 1er Alternatiba d'Ile-de-France a eu lieu le 21 septembre avec une marche festive afin de dénoncer le projet de centre commercial EuropaCity. Le dimanche des débats thématiques ont eu lieu autour d'un village paysan. APE était présent à la marche.

Festival des Utopies Concrètes – 27 et 28 septembre : A l'occasion de la Journée de la Transition, le FUC a organisé deux jours de festival sur les initiatives locales et l'émergence de nouvelles alternatives sur nos territoires. Le village des Utopies Concrètes s'est déroulé au quai de Seine dans le 19ème à Paris. Au programme : conférences et débats sur péniche, exposition stands et animations. APE a tenu un stand pendant les 2 jours avec des bénévoles.

Jeûne pour le climat – tous les 1^{er} du mois : Le #Jeûne pour le climat a été lancé à l'été 2014. Ce jeûne, pouvant prendre diverses formes, a lieu une fois par mois pour soutenir les personnes pauvres et vulnérables qui souffrent et souffriront du changement climatique et également pour revendiquer un traité global, contraignant, ambitieux et juste lors de "Paris Climat 2015".

Coalition Climat 21 : A l'initiative du Crid, d'Attac et du RAC, cette coalition a pour objectif principal de rassembler un réseau le plus large possible (international compris) afin d'intensifier la mobilisation citoyenne d'ici à la COP 21. Actuellement ce sont plus de 170 organisations issues de 37 pays qui sont impliqués dans ce projet. L'agenda prévisionnel prévoit 4 moments forts animant la coalition : l'annonce du plan d'action (mars 2015), mobilisation internationale (juin 2015 : G7, journée de l'environnement), mobilisation locale en France (septembre 2015 : convergence des luttes française, alternatiba, journée de la transition), et au moment de la COP21 (s'orienter pour marquer la fin des négociations sous le mot d'ordre « Avoir le dernier mot » et ouvrir dans la continuité).

SIXIEME EDITION DU JOUR DE LA NUIT

Comme chaque année, et cela depuis six ans, le Jour de la Nuit est organisé afin de rappeler durant une soirée l'augmentation d'une pollution exponentielle qui impacte aussi bien la biodiversité que les activités humaines : la lumière artificielle. Cette manifestation nationale à destination du grand public a pour but de sensibiliser les citoyens et les élus aux causes et conséquences de la pollution lumineuse.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

La 6ème édition a été marquée par le projet de loi de programmation pour la transition énergétique ainsi que par la préparation de la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Paris à l'automne 2015.

Au regard de ce contexte, le Jour de la Nuit prétend alerter sur la nécessité d'adapter l'éclairage nocturne en fonction de la préservation de la biodiversité, du ciel étoilé et des besoins anthropiques réels. Les animations organisées partout en France ont cet objectif de mobiliser largement en renouant avec la magie d'une nuit noire préservée de toute pollution lumineuse.

Coordonnée par Agir pour l'environnement, cette 6ème édition a été réalisée en partenariat avec un collectif de 19 structures qui rassemble un panel d'acteurs pleinement engagés. C'est suite à la mobilisation de plusieurs centaines de structures et d'organisations, que ce énième rendez-vous s'est une nouvelle fois confirmé comme une date importante de l'agenda environnemental.

Au total, ce sont 420 événements qui ont eu lieu sur toute la France : 306 collectivités ont programmé une extinction de tout ou d'une partie de leur éclairage public dont 101 ont accompagné cette action par une animation ; 114 structures locales ont organisé une animation à destination du grand public.

VILLES ET VILLAGES SANS PESTICIDES

En partenariat avec Générations futures et Bioconsommacteurs, Agir pour l'Environnement a développé deux sites visant à référencer les communes réduisant l'utilisation des pesticides et promouvant une alimentation biologique dans la restauration collective. Ces sites ont connu un beau succès puisque plus de 1000 communes s'y sont référencées. Dans un second temps, les associations ont souhaité lancer un prix « 0 phyto 100 % bio » à l'occasion d'un petit déjeuner organisé à l'invitation de Brigitte Allain et Jean-Louis Roumegas. Ce prix sera remis aux communes les plus en pointe en matière de réduction de l'usage des pesticides en mars 2015. Un questionnaire long de plus de 80 questions a été envoyé à l'ensemble des villes et villages de France et devrait permettre de connaître précisément les actions menées localement.

SOUTIEN A EMMANUEL GIBOULOT

Un viticulteur de Côte-d'Or a refusé de se soumettre à l'injonction du préfet d'épandre un pesticide sur ses vignes afin de lutter contre la flavescence dorée. Agir pour l'Environnement a apporté son soutien à ce viticulteur et assuré une présence à l'occasion du procès qui a eu lieu le 24 février à Dijon. Après avoir été sous la menace d'une sanction puisque le procureur avait réclamé une peine de 500 euros d'amende, le viticulteur n'a finalement pas été condamné.

PROJET D'AEROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES

Manifestation à Nantes : Le 22 février, une délégation d'Agir pour l'Environnement (5 à 6 personnes) ont manifesté à Nantes. Du matériel spécifique a été diffusé et a connu un beau succès d'estime (tracts, panneaux...). Faisant suite aux violences ayant eu lieu en marge de cette manifestation populaire, l'association a édité une note clarifiant son positionnement vis-à-vis des violences perpétrées durant ce rassemblement et rappelant son plein et entier soutien aux acteurs locaux mobilisés. En amont de cette manifestation, Agir pour l'Environnement a déposé un nom de domaine vinci-construction.org et appelé son réseau de sympathisants à cyber-squatter ce site. Plus de 20 000 personnes se sont rendu sur cette e-zad. La réaction du groupe Vinci n'a pas tardé puisque cette multinationale a saisi le tribunal arbitral situé en Tchéquie ayant autorité pour gérer les désaccords

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

sur les noms de domaine. Agir pour l'Environnement a rédigé un mémoire en réponse visant à démontrer que l'association était légitime pour détenir ce nom de domaine...

Un sondage sur le soutien/rejet de NDDL a été commandé à l'IFOP. A la question : « D'après ce que vous en savez et en considérant à la fois les incidences économiques, écologiques et climatiques d'un tel projet, estimez-vous que la construction du nouvel aéroport Notre-Dame-des-Landes doit être maintenue ou non ? », seuls 24% des sondés estiment que la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes doit être maintenue. Une majorité de 56% s'y oppose et 20% ne se prononcent pas.

REEDITION DU PETIT LIVRE NOIR DES GRANDS PROJETS INUTILES

Publié en juillet 2013, le petit livre noir des grands projets inutiles a déjà été vendu à plus de 5000 exemplaires, obligeant le Passager clandestin (l'éditeur) à procéder à une seconde impression. Nous avons profité de cette réédition pour mettre à jour le contenu du livre. La publication de ce livre ainsi que la mobilisation d'Agir pour l'Environnement sur un nombre important de GPII ont permis à l'association d'être identifiée comme l'une des organisations référentes en la matière. Cette option mérite d'être débattue car elle s'inscrit pleinement dans le plan stratégique qui consiste à tisser des liens plus étroits avec le local.

PUBLICATION DU LIVRE « PRISE DE TERRE »

Souhaitant mieux faire connaître les dessins d'Agir que l'association publie régulièrement sur les réseaux sociaux, Agir pour l'Environnement a proposé à la maison d'édition Le Passager Clandestin de publier un recueil des dessins d'Agir sous forme d'abécédaire. Agir pour l'Environnement a souhaité proposer à son réseau de cofinancer ce projet. Via Ulule, site internet de crowdfunding, l'association a réussi à réunir plus de 17 000 euros. Le livre, publié début décembre, a connu un véritable succès puisque vendu à presque 2 000 exemplaires en moins d'un mois. Ce livre a même connu un très bonne critique dans le Monde.

I-PETITION

Epannage aérien de pesticides : Plus de 18 000 personnes ont envoyé un courriel au ministre de l'agriculture afin de réclamer une véritable interdiction des épandages aériens de pesticides ou à tout le moins la définition de normes réglementaires visant à limiter drastiquement les risques pour la santé des riverains. Plus de 99.8% des avis émis s'opposait aux épandages aériens.

Entre le projet d'arrêté soumis à consultation et l'arrêté publié ce jour au Journal officiel, seul l'article 3 a été modifié. Cet article définissait un « danger » justifiant le recours aux épandages, à savoir « la hauteur des végétaux, la pente ou le dévers des parcelles ». Au terme d'une forte mobilisation citoyenne qui aura vu 99,8% des citoyens s'exprimer en faveur d'une interdiction stricte des épandages, un agriculteur pourra recourir aux épandages aériens de pesticides sans que la notion de danger soit clairement définie dans l'arrêté publié. L'arrêté fixe donc un périmètre de « sécurité » d'à peine 50 mètres entre la parcelle traitée et les lieux de vie. Effectués avec des aéronefs ou hélicoptères, le respect de ces 50 mètres est totalement illusoire mais semble contenter les tenants d'une écologie hors-sol. Sur le papier, les ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture protègent donc les riverains. En réalité, ils ne protègent que les intérêts bien compris du lobby des pesticides. Pour Agir pour l'Environnement, l'autorisation de recourir aux épandages aériens de pesticides est un

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

scandale sanitaire qui se double d'un scandale démocratique. La consultation mise en place par le gouvernement n'était qu'une illusion démocratique au service du lobby des pesticides.

<http://epandages-aeriens.agirpourenvironnement.org/>

Center parcs des Chambaran : Le groupe Pierre & Vacances projette de construire un Center Parcs situé au milieu de la forêt de Chambaran, sur la commune de Roybon. Autour d'une « bulle tropicale » aquatique chauffée à 29°C toute l'année, ce complexe touristique pharaonique prévoit de faire sortir de terre un millier de « bungalows » : soit l'équivalent d'une ville moyenne de 6000 habitants ! Alors que le drame de Sivens est encore dans toutes les mémoires, l'implantation d'un Center Parcs, en pleine forêt des Chambarans, vient une nouvelle fois illustrer l'entêtement d'élus locaux, soutenus par le préfet jouant un énième épisode du film « massacre à la tronçonneuse ». Pire, face aux impacts qu'engendreraient ce projet « touristique » sur la faune, la flore, la ressource en eau et la consommation énergétique, les commissaires enquêteurs de l'enquête publique « loi sur l'Eau » ont émis un avis défavorable à l'unanimité et sur 12 points distincts... ! A peine l'avis défavorable émis par les commissaires enquêteurs, le préfet de l'Isère l'a aussitôt oublié et a autorisé la société Pierre & Vacances à défricher cette forêt. Alors que deux recours viennent d'être déposés, comme à Sivens, les « destructivistes » passent à l'action, tentant, dans une guerre éclair, de massacrer une forêt et ainsi empêcher tout retour en arrière.

Plus de 18 000 personnes ont envoyé un courriel au préfet de l'Isère, à la ministre de l'écologie ainsi qu'au président du conseil général de l'Isère et au maire de Roybon.

Une procédure judiciaire en référé a obtenu l'arrêt des travaux.

<http://center-parcs.agirpourenvironnement.org/>

Barrage de Sivens : Un barrage dédié à l'irrigation du maïs est envisagé dans le Tarn. Cette retenue d'eau d'une quarantaine d'hectares aurait des conséquences sur la zone humide du Testet qui compte pas moins d'une centaine d'espèces remarquables. Grâce à l'outil d'i-pétition développé par l'association, 15 000 signatures ciblant la ministre de l'Ecologie, son conseiller Biodiv et le président du CG du Tarn, ont été enregistrées en moins de trois jours (<http://barrage-sivens.agirpourenvironnement.org/>) : Plus de 7,5 visiteurs du site sur 10 signent la pétition et 3000 nouvelles personnes sont inscrites au courriel action.

<http://barrage-sivens.agirpourenvironnement.org/>

Semences paysannes : A l'occasion du vote de la loi sur les contrefaçons, Agir pour l'Environnement en lien avec le Réseau Semences Paysannes a mis en ligne une première version du site d'e-pétition afin de retirer les semences paysannes de la liste des produits pouvant être considérés comme des contrefaçons. Ce site a permis à plus de 25 000 personnes d'envoyer un courriel aux députés de leur département. Chaque parlementaire a reçu entre 400 et 700 courriels individuels. De l'avis de certains attachés parlementaires, cet afflux de courriels a largement dépassé la mobilisation des opposants au mariage pour tous, pourtant très mobilisés. De fait, cette e-mobilisation a eu pour effet d'amener les parlementaires à évoquer la question des semences paysannes en ouverture des travaux parlementaires. In fine, des amendements parlementaires ont exclu les semences paysannes des produits contrefaits.

<http://www.liberonslessemences.fr/>

OGM : Le ministère de l'agriculture a mis en ligne une consultation publique afin de connaître l'opinion des citoyens sur un éventuel moratoire sur le maïs MON810. Une seconde version du site

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

d'I-petition, un peu mieux *désignée*, a permis de réunir plus de 25 000 signatures en moins de 4 jours. Il est à noter que le site du ministère de l'agriculture ne semble pas avoir supporté un afflux aussi important de courriels. Nous avons été obligés d'envoyer un fichier excel récapitulant le nom et courriel des pétitionnaires. Ceci peut nous interroger sur les sites pétitions annonçant l'envoi de plusieurs centaines de milliers de courriels, alors même que les sites institutionnels ne semblent pas à même de recevoir autant de courriels. Le ministère a adopté un nouveau moratoire et modifié la formulation initiale en tenant compte de nos propositions. Cette victoire a été très appréciée de nos signataires.

<http://www.ogm-nonmerci.fr/>

PARTICIPATION AU TRAILWALKER

APE a participé pour la première fois au Trailwalker d'Oxfam, événement sportif et de solidarité internationale. L'objectif de ce défi est de récolter 1500 euros, en soutien aux projets d'Oxfam, avant de parcourir 100 km dans le parc régional du Morvan en moins de 30 heures. Notre équipe, composée de 3 bénévoles et d'un salarié, a choisi de faire la promotion de la solidarité inter-associative. Le lien entre la protection de l'environnement et la solidarité internationale est flagrante ne serait-ce que du point de vue de la lutte contre le changement climatique qui touche avant tout les pays les plus fragiles.

Plusieurs événements ont été organisés en amont de la course afin de communiquer sur notre participation et récolter les fonds : initiation au yoga, soirée à « La Petite Chaufferie » à Paris, etc.

L'équipe aura parcouru 71km en 20h : les douleurs physiques, tendinites et autres courbatures auront eu raison

ANIMATION DU GROUPE « BENEVOLES »

La constitution d'un réseau bénévole aura permis à l'association, à travers un appel à bénévole et l'organisation d'un pot d'accueil, de constituer une base de données de près de 100 bénévoles souhaitant soutenir les activités de l'association et s'y investir ponctuellement.

Au cours de l'année 2014, c'est plus d'une dizaine d'événement qui a été réalisée avec l'implication de bénévoles : tracts, diffusion des campagnes dans des réseaux ciblés, tenues de stand, manifestations, traitement du courrier, etc.

Actuellement, nous échangeons avec les bénévoles à partir d'une mailing liste qui augmente chaque mois suite à de nouveaux contacts qui viennent directement vers nous.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015

Rapport financier 2014 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le 30 mai 2015

Pour la quatrième année consécutive, **nous finissons l'année avec un résultat positif de 12 020 euros**. Avec un exercice 2014 dont la totalité des produits est en forte augmentation (435 424 euros contre 355 558 euros en 2013), il est possible d'affirmer que la structure financière de l'association est saine même s'il est encore nécessaire de créer une réserve afin d'améliorer la visibilité de l'association à 6 mois. Nos fonds propres passent de 40 663 € à 52 683 euros (essentiellement immobilisés dans les "murs" de l'association).

Notre part d'autofinancement reste exceptionnel puisque cette année encore, cette part dépasse les 84 % de nos recettes (contre 81% en 2013). Si on y ajoute les aides à l'emploi (peu susceptibles de baisser), **notre "dépendance" aux subventions baisse de 1 point d'une année sur l'autre pour s'établir à 13,50 % de nos recettes**. Les recettes "online" augmentent également sensiblement pour atteindre quasiment 78 902 euros (en intégrant l'opération Ulule), soit 18 % de nos recettes. Enfin, près de 19 % de nos recettes proviennent des prélèvements automatiques en hausse de 4 000 euros.

En 2014, nous avons reçu le concours financier de :

- Ministère de l'Ecologie et du Développement durable (1,61 % des recettes)
- Réserve parlementaire (3,56 % des recettes)
- La Région Ile de France (6,50 % des recettes)
- La Mairie de Paris (1,84 % des recettes)
- L'ASP – Aides à l'emploi (2,53 %)

A ces aides ponctuelles sont venus s'ajouter les cotisations des adhérents, prélèvements automatiques, dons et contributions aux frais de campagne. Les adhésions reçues par courrier à l'association représentent 6,36 % (27 686 €) auxquels il est possible d'ajouter les adhésions paypal (9940 euros) et les adhésions iRaiser (21032 euros), intégrées à la ligne « dons en ligne » et les prélèvements mensuels pour 81 147 € (18,64 %) ainsi que les contributions volontaires pour 140 495 € soit 32,27 %. La totalité des versements effectués au titre des cotisations, prélèvements, contributions volontaires et achat de matériels représentent 83,97 % des recettes de l'association.

Il est néanmoins à noter que le taux de renouvellement « adhérent » est assez élevé, source d'insécurité qu'il s'agit de limiter en proposant plus souvent la possibilité d'opter pour un prélèvement automatique. Par ailleurs, **un tiers de nos recettes se concentre en décembre**. Nous "découvrons" le résultat de l'association... en janvier. Il est donc extrêmement difficile d'anticiper en réduisant (ou pas) la voilure afin de nous rapprocher de l'équilibre budgétaire.

Malgré la crise amenant certaines personnes à réinterroger leur soutien accordé aux associations, force est de constater que l'association a su tisser une relation suffisamment forte avec ses donateurs et adhérents lui permettant d'accroître son autonomie financière.

Dans le cadre de son plan stratégique, l'association avait noté que le support papier, central dans l'histoire d'Agir pour l'Environnement pouvait être menacé par la vague numérique. Au regard du bilan financier 2014, force est de constater que l'association a su développer des outils électroniques à même de diversifier ses sources de financement.

La bonne santé financière de l'association est due à la confiance des adhérents et donateurs. Nous ne pouvons que leur en être gré et les remercier sincèrement en tentant d'être à la hauteur de cette confiance.

Marc BARRA, Trésorier

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015